Forum France Japon : l'après séisme
Pour une coopération franco-japonaise renforcée

M. Pierre-Antoine GAILLY, Président de la CCI Paris Île-de-France et Président du Comité d'Échanges franco-Japonais.

C'est un grand honneur pour moi, en tant que Président de la CCIP et du CEFJ, d'accueillir tout particulièrement M. Tani, Vice-Ministre de l'Agence de Reconstruction du Japon et d'ouvrir ce Forum.

Ce symposium a pour objectif de faire un point sur l'état de la reconstruction du Japon aujourd'hui, deux ans après que soit survenu le grand séisme dans la région de l'Est du Japon en mars 2011. Nous y présenterons les mesures adoptées par le gouvernement Japonais et par les représentants des collectivités locales dans les régions sinistrées, ainsi que les actions en faveur de la coopération pour la reconstruction menées par les entreprises françaises présentes sur le territoire japonais.

Dans cette épreuve, le Japon nous a donné une leçon de vie et de sagesse, par le courage, la solidarité dont il a fait preuve, ainsi que par l'efficacité et la vitesse avec laquelle il a entrepris la reconstruction pour retrouver une situation économique quasi identique à celle d'avant le grand tremblement de terre.

Aujourd'hui, nos deux pays doivent faire face à des problématiques communes : le redressement économique, l'amélioration de la compétitivité, la réduction des déficits budgétaires. Sous l'impulsion du 1er Ministre M. Abe, le Japon a choisi de faire de la reconstruction un axe de relance de l'économie japonaise.

À travers ce symposium, nous souhaitons contribuer à l'essor économique entre nos deux pays, en offrant la possibilité de discuter autour de projets communs, afin de construire les stratégies de demain, porteuses de nombreuses opportunités d'affaires.

M. Hiroaki ISOBE, Vice-Président Exécutif, JETRO.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude pour les soutiens considérables qui nous ont été apportés par le monde entier, et tout particulièrement par la France, depuis qu'est survenu le grand séisme. Actuellement, la reconstruction des infrastructures est en progression, et la *supply chain* est en grande partie restaurée.

Des mesures d'incitation à l'investissement ont été mises en place par le gouvernement japonais et par les collectivités locales dans les régions sinistrées, afin que la reconstruction constitue une source d'opportunités d'affaires pour les entreprises étrangères, et un catalyseur de l'investissement au Japon. Je souhaite que le symposium qui se tient aujourd'hui vous permette prendre connaissance de ces mesures en faveur de l'implantation des entreprises, ainsi que des opportunités d'affaires.

Concernant les investissements au Japon de manière générale, JETRO œuvre conjointement avec le gouvernement japonais pour l'implantation des entreprises étrangères et a soutenu, entre la fin de l'année 2003 et la fin de l'année dernière, 1048 entreprises étrangères dans leur développement au Japon. Parmi celles-ci, nous comptons 50 entreprises françaises. Dans cette perspective également, nous avons ouvert des Business Support Centers pour les investissements dans 6 grandes villes au Japon.

JETRO administrait par ailleurs le programme, lancé par le gouvernement japonais en 2010, pour l'attribution de subventions pour les multinationales souhaitant implanter au Japon un siège régional, un Centre de Recherche et Développement, etc. Jusqu'à maintenant, 15 entreprises ont bénéficié de ces subventions, dont une française pour avoir installé un siège régional au Japon, et 3 autres sélectionnées pour avoir implanté un Centre de Recherche et Développement au Japon.

M. Kouichi TANI, Vice-Ministre de la Reconstruction.

Je tiens à adresser mes très sincères remerciements pour cette invitation et pour l'organisation aujourd'hui de ce Forum pour la promotion des investissements au Japon, dans ce lieu exceptionnel.

Nous avons reçu de nombreux soutiens dans les régions sinistrées de la part de plusieurs pays étrangers. Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour exprimer toute ma gratitude au gouvernement et au peuple français pour les soutiens chaleureux qui nous ont été adressés, avec l'expédition d'équipes de secours immédiatement après la catastrophe, l'assistance sur le plan humain et matériel qui a été fournie, de même que pour l'engagement dont la France a fait preuve jusqu'à aujourd'hui dans les relations de coopération pour la reconstruction, avec notamment le projet « FRANCE O-KAESHI » pour le soutien de l'ostréiculture à Sanriku.

Après l'inauguration du nouveau pouvoir politique, le gouvernement japonais a fait de la reconstruction une priorité absolue ; résolu à mettre en œuvre tous les moyens, il s'est engagé à assurer les budgets nécessaires à la reconstruction des régions sinistrées. J'ai moi-même connu le grand séisme de Hanshin-Awaji à l'époque, dans la préfecture de Hyôgo, et je m'efforce chaque jour de contribuer à la reconstruction de la région du Tôhoku en mettant à profit mon expérience.

Concernant la situation actuelle des régions sinistrées : nous avons achevé la reconstruction des infrastructures les plus importantes telles que, les réseaux autoroutiers, l'aéroport de Sendai, etc, dans des délais extrêmement courts ; ainsi que le rétablissement des services publics. Les relocalisations de logements sur les hauteurs et dans les régions intérieures ont été entreprises, avec la mise à disposition notamment de logements gérés par les collectivités locales pour les sinistrés les plus durement touchés et dans l'impossibilité de reconstruire leur habitation. Aussi la reconstruction dans les villes est-elle clairement engagée.

La reconstruction industrielle est également une clé pour la réhabilitation des régions sinistrées. En conséquence, il est nécessaire d'aborder les deux points suivants :

1. Renforcer la compétitivité des entreprises existantes : concernant l'agriculture, nous allons nous efforcer de proposer un modèle de production agricole d'une exemplarité absolue avec l'aménagement à grande échelle des terres cultivables de la région côtière en zones agricoles développées, exploitant notamment l'énergie solaire ; concernant l'industrie de la pêche, nous poursuivrons une reconstruction accélérée avec une forte valeur ajoutée.

2. Créer de nouvelles entreprises : en mettant l'accent sur des domaines novateurs tels que les énergies renouvelables et la notion de « smart community ».

Concernant les mesures du gouvernement japonais : il s'agira d'établir un nouveau système et d'affecter des budgets de grande envergure pour promouvoir des résolutions et créer une nouvelle région du Tôhoku, sans se limiter uniquement à la reconstruction, mais en proposant innovations et améliorations.

Avec la création de l'Agence de Reconstruction, organisation sous tutelle du Cabinet du Japon ayant pour mission la gestion et la coordination de toutes les opérations de reconstruction des régions sinistrées, un budget pour la reconstruction a été assuré jusqu'en 2015, initialement à une hauteur de 19 mille milliards de yens (150 milliards d'euros), puis réévalué à 25 mille milliards de yens (200 milliards d'euros), représentant ainsi 30% du budget annuel. En plus de ces mesures budgétaires, nous avons transformé les régions sinistrées en un environnement d'investissements attractif, à travers des aménagements institutionnels tels que : mesures favorables en matière de fiscalité, création de zones spéciales d'exonérations fiscales, mise en place de plusieurs déréglementations et simplification des formalités administratives. J'espère que ces mesures seront activement mises à profit aussi bien à échelle nationale qu'à l'étranger.

La politique du gouvernement en matière de reconstruction est clairement favorable à une ouverture sur le monde, et à l'intégration de la vitalité des pays étrangers dans l'effort de reconstruction des régions sinistrées. Les relations de coopération entre la France et le Japon ont été renforcées davantage lors de la prise de fonction du 1er Ministre M. Abe dont le point de vue est partagé par le Président français M. Hollande. De même, lors de leur entretien, l'Ambassadeur de France au Japon M. Masset et le Ministre de l'Agence de Reconstruction M. Nemoto se sont entendus pour intensifier plus encore les relations franco-japonaises dans le cadre de la reconstruction. Par ailleurs, en marge des questions relatives à la catastrophe nucléaire, l'Ambassadeur de France au Japon M. Masset a manifesté un très fort intérêt pour la notion de « smart community ». Les investissements actifs des entreprises françaises dans le domaine des appareils médicaux et des produits pharmaceutiques, celui de l'énergie et de l'environnement, répondent directement aux besoins des régions sinistrées et conduiront à une reconstruction innovante de la région du Tôhoku.

Nous comptons sur les investissements directs des entreprises étrangères, à commencer par la France.

Enfin, nous espérons qu'à travers ce Forum, la coopération progressera sous la forme d'une relation « gagnant-gagnant » entre toutes les régions sinistrées et les entreprises françaises.

M. Louis SCHWEITZER, Représentant Spécial du Ministère des Affaires étrangères pour le partenariat franco-japonais.

Le plan de rétablissement et de reconstruction de la région du Tôhoku vient d'être présenté par M. Tani, Vice-Ministre de la reconstruction. Cette question est au cœur de notre Forum, et je vais pour ma part vous donner quelques explications à propos de la nature des partenariats que nous cherchons à établir entre nos deux pays. Dans l'attente de la visite que le Président français M. Hollande devrait faire au Japon, je me suis moi même rendu sur place où j'ai pu m'entretenir avec chacun des différents partenaires afin d'établir une feuille de route concrète couvrant tous les sujets relatifs aux partenariats entre nos deux pays.

Au cours des discussions avec les partenaires japonais, le thème des « 3 flèches », en référence à la promesse d'une renaissance politique et d'un retour à la croissance économique, a été fréquemment évoqué. Ces 3 flèches correspondent aux 3 propositions de rénovation suivantes : 1. politique monétaire de stimulation, 2. politique budgétaire keynésienne de soutien de la croissance, 3. réformes structurelles et réformes des normes de régulations pour ouvrir l'économie japonaise. Ce dernier point sera entièrement déterminé après les élections sénatoriales en juillet prochain.

Je voudrais souligner le fait que le Japon a témoigné une réelle volonté d'établir un partenariat avec la France dans le cadre de l'Union Européenne. Le nouveau gouvernement cherche à maintenir un équilibre dans ses partenariats avec l'Union Européenne et avec les Etats-Unis. Pour ma part, je voudrais lancer un appel à l'attention des entreprises françaises pour que celles-ci saisissent les opportunités qui se présentent.

Le Japon a précisé ses intentions à l'égard de l'ouverture économique. Le Japon et l'Union Européenne ont convenu d'engager des négociations vers des Accords de Partenariats Économiques (EPA). Le gouvernement français a fait part initialement de ses incertitudes lors des négociations, mettant en doute l'aptitude des entreprises françaises à reconnaître les avantages que peuvent représenter l'ouverture des marchés japonais, ainsi que la suppression des barrières non tarifaires ; mais on peut considérer que ces deux questions peuvent et doivent être réglées.

Considérées à présent comme des obstacles aussi bien par les entreprises japonaises que françaises, certaines normes spécifiques au Japon apparaissent injustifiées. La nécessité d'accélérer la disparition de ces normes qui entravent le développement du commerce international et de l'économie japonaise a été communément approuvée.
En contribuant ainsi à la renaissance du Japon et au renouvellement de la croissance économique, les entreprises françaises ainsi que nos deux pays devraient trouver des avantages certains.

M. Toshiaki OKAMTO, Conseiller Senior, Département du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Préfecture de Miyagi.

Parmi les objectifs que s'est fixée la Préfecture de Miyagi afin de soutenir l'économie locale, l'incitation aux investissements étrangers est un élément important. Les infrastructures ont été reconstruites quasiment dans le même état qu'avant le tremblement de terre, la production destinée au commerce intérieur et extérieur est rétablie à un niveau normal, et des contrôles de radioactivité sont également réalisés sur les marchandises expédiées.

Dans la Préfecture de Miyagi, les grandes entreprises (les usines de TOYOTA MOTOR EAST JAPAN, TOKYO ELECTRON, GE, SANOFI, SANDVIK, IMERYS MINERALS) ont déjà repris leurs activités.

La Préfecture de Miyagi bénéficie d'un accès privilégié depuis les autres régions du Japon et de la zone d'Asie Pacifique, grâce à la grande qualité de ses infrastructures de transport ; son pôle de Recherche et Développement (avec l'université du Tôhoku et notamment l'axe de coopération entre industrie et université), ses incitations financières variées, et la compétitivité de ses coûts constituent autant de points forts.
Par ailleurs, les régions côtières où les dégâts causés par le tsunami ont été les plus importants ont été classés zones spéciales de reconstruction (bénéficiant ainsi d'aides particulières) par le gouvernement. J'aimerais profiter de cette opportunité pour construire un réseau (network) avec vous.

M. Takuya TASSO, Gouverneur de la Préfecture d'Iwate.

La Préfecture d'Iwate a entrepris de renforcer l'industrie automobile, le secteur des semi-conducteurs et l'industrie agroalimentaire, grâce à un ensemble de mesures. TOYOTA et TOSHIBA ont installé des usines dans la région d'Iwate. La région des Montagnes Kitakami de notre Préfecture est devenue un des principaux sites candidats pour l'implantation du « International Linear Collider ». Bien que fortement affectés par le grand tremblement de terre, nous avons pu nous relever grâce à la solidarité et aux soutiens qui nous sont

parvenus du monde entier. La Préfecture d'Iwate accueille les entreprises souhaitant développer leurs activités dans les pays d'Asie.

M. Yuhei SATO, Gouverneur de la Préfecture de Fukushima.

Je voudrais adresser mes remerciements pour les soutiens qui nous sont parvenus du monde entier. La création d'une société sûre, capable d'une croissance durable, et qui ne soit pas dépendante de l'énergie nucléaire : c'est là un des objectifs fondamentaux que nous cherchons à atteindre dans le cadre de la reconstruction. De nouvelles initiatives ont été engagées dans notre Préfecture avec la mise en place d'un modèle de « wind farm » constitué d'un parc d'éoliennes flottantes, et la volonté d'expérimenter la notion de « smart community ». Je voudrais concevoir une nouvelle société harmonieuse, dans laquelle la promotion systématique des énergies renouvelables, le développement régional par la stimulation industrielle, et le respect de l'environnement, seraient compatibles. En outre, j'invite à poursuivre les soutiens par l'intermédiaire d'investissements dans le secteur industriel, dans une perspective de développement, et de concentration de la production.

M. Vincent CHAMARET, Président du Centre franco-japonais de Management, Directeur Général de Bretagne Commerce International, Représentant de la ville de Rennes.

En 1967, le jumelage entre les villes de Rennes et de Sendai est conclu grâce à l'implication des universitaires et des étudiants. En février 1994, à la suite de l'incendie du Palais du Parlement de Bretagne, le maire de Sendai passe, à 5 heures du matin, un appel téléphonique à l'Hôtel de ville de Rennes pour témoigner sa sympathie, marquant ainsi la naissance de nouveaux rapports fondés sur les relations humaines.

Chaque année, la ville de Rennes ainsi que toute la région de Bretagne accueillent des chercheurs japonais en visite, et de la même façon, des chercheurs Bretons se rendent au Japon.

Après le grand tremblement de terre de l'Est du Japon, les étudiants ont organisé une collecte de dons et ont pu rassembler 30,000 euros en une journée. Puis en juillet, nous nous sommes rendus à Sendai avec l'adjoint au maire de la ville de Rennes pour remettre la somme de 500,000 euros issue des dons collectés, en attendant que les soutiens des organismes publics soient déployés. Pour l'automne de l'année prochaine, nous allons participer à des séminaires organisés en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie française à Tôkyô, pour guider les entreprises dans la région du Nord Est du Japon.

Les étudiants du Centre franco-japonais de Management (CFJM) sont en train d'organiser un concert de charité pour dégager des fonds et continuer à soutenir les régions sinistrées, encore maintenant, deux ans après le grand séisme. 150 diplômés du CFJM vivent au Japon, et ils ont été parmi les premiers à se précipiter pour secourir les sinistrés, illustrant ainsi la force des liens d'amitiés qui existent entre français et japonais.

M. Atsushi KAMATA, Directeur de la Division de l'investissement, METI.

Je vais expliquer quels sont les points forts du Japon en tant que destination pour les investissements des entreprises étrangères, et présenter notre programme d'incitation aux investissements au Japon.

Les principaux points forts du Japon sont les suivants :

1. Optimal pour les innovations. Le Japon offre un environnement idéal pour les Centres de Recherche et Développement (le Japon est au 1er rang du classement mondial de la compétitivité internationale en matière d'innovation ; parmi les principaux pays du monde il occupe également le 1er rang en terme de dépenses en Recherche et Développement, en y consacrant 3,4% de son PIB).

2. Environnement d'affaires et cadre de vie (selon l'enquête « Fortune Global 500 », Tôkyô est la première ville au monde à accueillir le siège des entreprises les plus fortunées avec 48 sociétés présentes).

3. Trend Leader (l'une des principales puissances économiques mondiales, des consommateurs exigeants et raffinés), les entreprises étrangères se positionnent sur le marché japonais pour réaliser leurs études de marché et définir leur stratégie de marché en Asie. Possibilité, pour les entreprises étrangères, d'exploiter dans leur pays d'origine les expériences d'affaires réalisées au Japon, pays dans lequel le vieillissement de la population est en progression.

A propos des incitations aux investissements vers le Japon : des mesures de réductions fiscales, un système de subventions (jusqu'à maintenant 19 entreprises ont été sélectionnées, parmi lesquelles 5 entreprises françaises, dont le groupe EUROCOPTER pour l'implantation d'un Centre de Recherche et de Développement, et l'entreprise SANOFI pour l'implantation d'un siège régional global), des mesures afin d'accélérer les démarches administratives (attestations d'admissibilité, examen des brevets), etc, ont été adoptés. Par ailleurs, il existe également des mesures de soutien spécifiques selon les régions, ainsi que des mesures de soutien aux entreprises étrangères mises en place par le gouvernement par l'intermédiaire de JETRO (Business Support Center pour les investissements au Japon).

Pour les détails concernant ces différentes mesures, merci de consulter la partie « invest Japan » sur le site web de JETRO.

Le gouvernement japonais espère que de nombreuses entreprises françaises pourront développer au Japon des opportunités d'affaires actives et lucratives.

M. Koji TOYOKUNI, Directeur Général JETRO Paris, Ancien Directeur Général METI Tôhoku.

Un an après le grand tremblement de terre, nous nous sommes employés à la reconstruction industrielle dans la région du Tôhoku, et je vais vous faire part de mon expérience.

Après le grand séisme de mars 2011, l'indice de la production industrielle avait chuté de 1/3 par rapport à la situation d'avant la catastrophe, mais une reprise rapide a été enregistrée dans les trois mois seulement à partir d'avril. À ce moment-là nous avions estimé que la reprise prendrait davantage de temps, mais la détermination des entreprises pour rétablir la production dans la région du Tôhoku a porté ses fruits. Il ne s'agit que d'un exemple, mais immédiatement après le tremblement de terre, le Président M. Ghosn est venu inspecter l'usine NISSAN de la ville d'Iwaki, Préfecture de Fukushima, et a décidé son rétablissement et sa réouverture. Ce type d'intervention constitue une force majeure pour la reconstruction des régions sinistrées. L'indice de la production industrielle a retrouvé son niveau d'avant le tremblement de terre au mois de mars de l'année dernière. Cependant, la nouvelle chute de la production industrielle qui a été observée après cela n'est pas une conséquence du séisme, mais est liée au problème global de l'économie japonaise et à la détérioration de l'économie mondiale. Afin d'assurer un véritable redressement et une reconstruction, il est nécessaire non seulement de réhabiliter les usines, mais également de promouvoir une

industrie compétitive, capable d'accroître ses résultats dans notre contexte difficile de crise économique.

Face à un accident de cette gravité, une reconstruction industrielle ne peut pas être envisagée avec des mesures politiques ordinaires. Cette fois-ci le gouvernement a mis en vigueur des mesures spéciales telles que des subventions pour la reprise des activités dans les PME, ou encore le prêt gratuit de bureaux ou locaux provisoires. Les subventions sont destinées à soutenir la reconstruction industrielle régionale, comme dans le cas par exemple de NISSAN et des entreprises fournisseurs de pièces détachées que nous subventionnons dans une perspective de relance de l'industrie automobile locale. De nombreux projets sont également réalisés dans le secteur de la pêche, avec la construction d'un marché provisoire dans le port d'Ishinomaki, Préfecture de Miyagi. Des matériaux de constructions spécifiques sont nécessaires à la reconstruction et nous avons pris la décision d'utiliser du matériel de production française.
La réhabilitation du réseau de chemin de fer dans les régions côtières particulièrement endommagées par le tsunami pose des difficultés ; une étude est en cours afin d'évaluer quelles seraient les mesures de reconstruction les plus appropriées en fonction de chaque zone. Les entreprises françaises se rendent dans les régions sinistrées et présentent leurs technologies ferroviaires.

M. Toshifumi KUROSE, Directeur Général, CLAIR (collectivités locales japonaises) Paris

Je me fais aujourd'hui le porte-parole des collectivités locales et je vais aborder le problème des logements dans les régions sinistrées. Avant d'arriver à Paris, j'occupais la fonction de directeur du bureau pour le soutien à la reconstruction et au redressement de l'Est du Japon au Ministère des Affaires Intérieures et de la Communication (MIC).

Après examen de la situation des victimes : le nombre de réfugiés 3 jours immédiatement après le séisme s'élevait à 470,000 personnes, mais la prise en charge des victimes a été effectuée et des logements temporaires ont été mis à disposition. Actuellement, il reste un seul refuge tel qu'ils avaient été mis en place juste après le tremblement de terre (gymnases scolaires).

Les travaux de constructions de nouvelles habitations dans les 3 Préfectures sinistrées ont chuté juste après le grand tremblement de terre, mais ils ont repris à partir de l'été suivant, atteignant une croissance environ deux fois supérieure à la moyenne nationale lors l'automne de l'année dernière. Cela s'explique sans doute par l'implication des individus qui ont pris en charge leur relogement par leurs propres moyens. On a estimé qu'il était devenu nécessaire de mettre en place un modèle de transfert vers les hauteurs des zones résidentielles de chaque ville et agglomération pour lesquelles l'hébergement pose des difficultés (zones devenues inhabitables), de même qu'un plan de maintenance pour tous les zones restées endommagées, ainsi que des travaux de prévention contre les sinistres. Bien entendu l'exécution de ces tâches prendra un temps considérable. Par ailleurs, le transfert des populations nécessite le consentement des habitants concernés, ainsi que l'autorisation du Ministre, avant que puissent être entrepris les travaux d'aménagements et construction. C'est une tâche difficile qui nécessite l'accord unanime de tous les résidents. Cependant, plus de 80% du projet devrait se terminer avec les autorisations Ministérielles, et nous prévoyons de compléter 90% des démarches juridiques d'ici la fin du mois de mars de cette année, de sorte que nous allons enfin être en mesure de commencer la phase de construction. Ce projet d'envergure concerne 229 localisations cibles, pour 27,000 unités de logement. Nous estimons que le niveau de la demande de logements devrait se préciser entre 2013 et 2015. Selon les prévisions réalisées par un think tank privé, l'effet d'augmentation des besoins en logement (après 2013) engendré par le grand tremblement de terre concernerait 20,000 habitations. De plus, il est prévu que la construction d'1 million

de nouveaux logements dans tout le pays soit réalisée entre avril 2013 et mars 2014. Les chantiers de construction d'habitations à échelle nationale avant le tremblement de terre représentaient 820,000 unités de logement, mais le séisme a impliqué un accroissement de la demande de 100,000 logements, ce qui a porté les prévisions à près d'1 million de logements. 130,000 habitations ont été entièrement détruites pendant catastrophe (400,000 logements si l'on prend en compte les destructions partielles), et la reconstruction de 90,000 logements est planifiée pour les seules Préfectures de Miyagi et Fukushima.

Plusieurs entreprises françaises se sont rapidement concentrées sur cette question de la demande de logements, avant d'engager des investissements. L'entreprise MAG ISOVER du groupe français SAINT GOBAIN, prenant en compte les besoins en matériaux d'isolation thermique, a d'ores et déjà prévu d'effectuer des investissements en installant une nouvelle usine dans la Préfecture de Mie.

Je serais très heureux de pouvoir bénéficier au Japon des technologies de pointe françaises dans divers domaines tels que l'environnement et l'énergie, et d'un accompagnement dans l'effort de reconstruction du Japon.

Les informations à propos des possibilités de contribution au Japon sont disponibles sur le site de chaque organisme associé. N'hésitez pas à les consulter et à faire usage des moyens qui sont proposés ; je vous remercie pour vos investissements actifs en faveur de la reconstruction du Japon.

M. Nobuo NAKABAYASHI, Directeur Adjoint, JEPIC (Japan Electric Power Information Center).

Organisation à but non lucratif, JEPIC est détaché par Tôhoku Electric Power Co. pour mener des enquêtes sur les systèmes d'énergie électrique en Europe, à commencer par la France. En m'appuyant sur l'expérience du tremblement de terre, je vais vous présenter l'état des dégâts occasionnés sur les installations électriques, ainsi que les modalités de reconstruction envisagées.

Tôhoku Electric Power Co. fournisseur d'électricité pour toute la région du Tôhoku a également subi de lourds dégâts à cause du tremblement de terre. Sur le site de la centrale thermique de Haramachi (2 GW), les dégâts causés par le tsunami étaient tels que le personnel a dû se résoudre à abandonner la relance de l'activité, provoquant une panne d'électricité dans 4 millions 860 mille foyers. Les dommages n'ont pas été seulement matériels puisque 2 employés de la centrale, ainsi que de nombreuses familles ont perdu la vie dans le tsunami. Alors que toute la ville était plongée dans l'obscurité à cause de la panne d'électricité, je ne savais pas moi-même comment réagir, sans pouvoir m'empêcher d'être saisi par l'angoisse. En plus de prendre conscience du rôle important que joue l'électricité dans notre vie quotidienne, nous avons constaté que la lumière produite par l'électricité avait un véritable effet apaisant sur la population, débarrassant des anxiétés et apportant un sentiment de sécurité.

En prenant pour slogan « La reconstruction du Tôhoku par l'électricité », nous avons engagé la reconstruction sur place, et nous réalisons des essais dans la centrale thermique pour relancer l'activité. Aussitôt après le séisme, nous avons été en mesure d'arrêter la centrale nucléaire d'Onagawa en toute sécurité. Cela a pu être assuré grâce à la position suffisamment élevée du site et de ses installations, ainsi qu'à l'efficacité du réseau extérieur d'alimentation électrique d'urgence. Les réfugiés aux alentours de la centrale nucléaire d'Onagawa ont été accueillis dans un centre d'évacuation du site. Les experts de la mission d'enquête de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (IAE), lors de leur inspection de

la centrale nucléaire d'Onagawa, ont estimé qu'il y avait « étonnamment peu de dégâts sur le site » et que « les systèmes de sécurité avaient tous été parfaitement fonctionnels ».

En soutenant la reconstruction dans la région, Tôhoku Electric Power Co. a pour objectif d'évoluer vers les nouvelles énergies. Tout en maintenant un équilibre stable dans l'approvisionnement en énergie électrique, nous projetons d'intensifier l'introduction des énergies renouvelables. Tôhoku Electric Power Co. souhaite également collaborer activement à l'introduction des « smart communities » suivant les caractéristiques régionales.

Enfin, le grand séisme a été l'occasion de changer le regard que l'on porte sur l'électricité à travers le monde. Au Japon, désormais, de nouvelles opportunités d'affaires sont en train d'émerger autour des énergies renouvelables et des réseaux de distribution d'électricité intelligents « smart grid », mais pour autant, notre mission en tant que fournisseurs d'électricité pour le soutien des populations dans leur vie ne change pas.

Tôhoku Electric Power Co. soutient la reconstruction dans la région du Tôhoku, sans oublier la mission qui est la sienne, à travers le renforcement de la sécurité de ses installations, et la stabilisation de l'approvisionnement en énergie électrique.

Questions / Réponses

Question : J'envisage de vendre un produit au Japon, quel serait le meilleur intermédiaire pour développer des exportations ?
Réponse : (dans l'assemblée) La Chambre de Commerce et d'Industrie de France au Japon ainsi que UBIFRANCE proposent un service d'aide à l'exportation.
Réponse : (M. TOYOKUNI) Vous pouvez demander conseil également auprès de JETRO dans notre bureau de Paris.

Question / Commentaire : (Adjointe au maire de Compiègne) Je tiens à rappeler que la ville de Compiègne a conclu un accord de jumelage avec une ville japonaise et joue également à travers ses activités un rôle dans le développement des relations et des échanges avec le Japon.

Question / Commentaire : (Employée de TECHTERA, Pôle de Compétitivité des Textiles et Matériaux Souples en Rhône-Alpes, Lyon) Pôle de compétitivité internationale (cluster) dans le secteur du textile et des matériaux industriels basé à Lyon, TECHTERA s'est associé à l'Université du Tôhoku pour le développement d'un matériaux de protection contre les tsunami par dissipation et/ou diffusion de l'énergie des vagues. Merci de nous contacter si vous êtes intéressés.

Question : Dans le budget pour la reconstruction du Tôhoku de 2013, quel montant représentent les aides mises en place à l'égard des investissements des entreprises françaises, quel est le pourcentage des investissements réalisés par les entreprises françaises et dans quels domaines les aides ont-elles été accordées ? Pourriez-vous également nous donner des indications à propos de état de l'application des standards de l'IFRS au Japon ?
Réponse : (dans l'assemblée) Concernant l'IFRS, les méthodologies proposées dans chaque pays étant différentes, il n'est pas possible de répondre à la question.
Réponse : (M. TOYOKUNI) Je pense que cette question concerne l'approvisionnement, mais vous trouverez des informations sur la page d'accueil du site web de JETRO. Il existe une variété de conditions relatives aux marchés d'appel d'offres. N'hésitez pas à nous contacter à propos de chacun de ces éléments.

Question : Quelles sont les organismes auxquels s'adresser lorsque l'on cherche à implanter une PME française au Japon ?
Réponse : La Chambre de Commerce et d'Industrie de France au Japon est très active à propos de ces questions. UBIFRANCE organise également des sessions d'information divisées par secteur autour des questions d'implantation.

M. Ludovic WEBER, Directeur de la Stratégie au sein du Pôle Produits pour la construction, Groupe SAINT-GOBAIN.

SAINT-GOBAIN étant spécialisé dans la construction d'habitat durable, nous portons un réel intérêt à la reconstruction du Japon, en particulier à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

SAINT-GOBAIN, qui possède une histoire de 350 ans, réalise un pourcentage croissant de son chiffre d'affaires avec la vente de produits qui n'existaient pas 5 ans auparavant ; nous sommes de ce fait résolument tournés vers l'innovation. Nous développons des affaires dans 64 pays du monde, avec un total de près de 200,000 employés, réalisons un chiffre d'affaires de 43 milliards d'euros, et des investissements de l'ordre de 2 milliards d'euros chaque année. SAINT-GOBAIN fait de l'habitat durable le cœur de sa stratégie ; il s'appuie sur 4 pôles avec (1) les matériaux innovants, (2) les produits pour la construction, (3) la distribution bâtiment, et (4) le conditionnement.

La présence au Japon de SAINT-GOBAIN remonte à 1917 ; nous y réalisons un chiffre d'affaires de 410 millions d'euros (720 millions d'euros en incluant le chiffre d'affaire de *joint-ventures* non consolidées). Le nombre d'employés, incluant ces *joint-ventures*, est de 1250 personnes. L'usine d'Akeno, l'un de nos principaux sites dans la Préfecture d'Ibaraki, a été détruit par le tremblement de terre, nous avons donc immédiatement entrepris la reconstruction. En outre, nous avons fait un don de 100 millions de yens à l'ONG « SOS Enfants Sans Frontières », et offert des équipements et du matériel pour contribuer à l'effort de reconstruction.

D'autre part, prenant conscience de la nécessité croissante d'améliorer l'efficacité énergétique des constructions, nous avons décidé d'investir 140 millions d'euros pour l'ouverture d'une nouvelle usine de production de matériaux isolants dans la ville de Tsu, Préfecture de Mie.

Au Japon, plus de 30% de la consommation d'énergie finale provient des bâtiments, et cette proportion est en hausse constante depuis 40 ans. Cette consommation nécessite des importations importantes en hydrocarbures ce qui pèse sur la balance commerciale du Japon ; elle entraîne aussi une hausse des prix de l'énergie qui affecte la compétitivité de l'industrie du pays. Voilà ce qui fait de l'efficacité énergétique des bâtiments un enjeu majeur pour le Japon, cet enjeu connaît une importance croissante depuis la catastrophe de Fukushima. Notre expérience montre que l''introduction d'isolation dans le bâtiment nécessite l'appui des réglementations. Il existe au Japon des normes relatives à l'isolation des habitations, mais leur application n'est pas obligatoire. Le gouvernement a mis en place une feuille de route pour déterminer l'obligation progressive de mise en application de ces normes. C'est pour cette raison que nous avons décidé de construire, en plusieurs étapes, une nouvelle usine de production de matériaux isolants.

M. Yoshiyuki HANASAWA, Président Directeur Général de MITSUBISHI HEAVY INDUSTRY EUROPE, Ltd. et Président Directeur Général de MITSUBISHI POWER SYSTEMS EUROPE, Ltd.

En tant que représentant de MITSUBISHI HEAVY INDUSTRY EUROPE, Ltd. (MHI) je vais vous expliquer quelles sont les activités industrielles de notre entreprise, notamment en France, et de quelle manière nous nous engageons dans le redressement énergétique dans les régions sinistrées, avec un programme de développement d'un parc d'éoliennes flottantes en mer (offshore) à Fukushima, et à travers nos contributions pour la réhabilitation de la centrale nucléaire Fukushima Daiichi.

Dans le cadre de la densification des projets relatifs à la production énergétique, MHI conduit des affaires avec GDF SUEZ, EDF, CEGELEC, AREVA, et mène des études communes avec la SNECMA en France dans le secteur de l'aéronautique. De plus, mandatés par le gouvernement japonais, nous travaillons en coopération avec la société ARIANE au développement d'une fusée. En France, nous produisons des turbocompresseurs automobiles, et des moteurs dans notre usine en Alsace ; nous coopérons également avec AREVA pour le développement de réacteurs nucléaires de taille moyenne pour le marché Asiatique.

Je vais maintenant vous présenter les actions de MHI en faveur du rétablissement de l'énergie électrique dans les régions sinistrées. Aussitôt après le tremblement de terre, les centrales nucléaires se sont quasiment toutes arrêtées. Notre responsabilité était de rétablir la production avant le pic de consommation de l'été, et nous avons actuellement pu restaurer l'activité à 98% de la capacité de production par rapport à la situation d'avant le séisme. Dans le cadre de cette restauration, nous avons mobilisé au total 20,000 ingénieurs en 6 mois. Nous avons également mis à disposition les avions et hélicoptères de notre compagnie, envoyé des ingénieurs dans les zones sinistrées et apporté ainsi une aide substantielle. Nous avons emprunté des turbines à gaz de grande taille à l'entreprise d'état EGAT (Thaïlande) afin d'en équiper les centrales japonaises et de reprendre la production.

Nous recevons l'appui du gouvernement dans nos démarches pour assurer la reconstruction des zones sinistrées à l'avenir, et nous poursuivons la mise au point d'un équipement d'éoliennes flottantes en mer (offshore) pour la production d'énergie éolienne. Les pales des éoliennes ainsi que d'autres pièces seront approvisionnées pour la plupart par l'Europe. Un spécimen d'éolienne terrestre sera mis en marche à partir de cet été en Écosse.

L'accès à l'enceinte de la centrale nucléaire Fukushima Daiichi et à ses alentours a été restreint, mais, afin de traiter et stocker l'eau qui s'est accumulée dans la centrale, nous avons fourni une plate-forme flottante (mega-float), ainsi qu'un chariot élévateur spécialement équipé pour le traitement des décombres.

MHI et AREVA possèdent de hautes compétences techniques, ensemble nous travaillons au développement de l'énergie nucléaire.

M. Yves MOUILLET, Directeur Asie Pacifique, ALSTOM.

En 2007, ALSTOM a fêté les 100 ans de sa présence au Japon. Avec son siège et deux usines à Kôbe, ALSTOM compte 300 employés et réalise un chiffre d'affaire annuel de 150 millions d'euros.

Ce chiffre d'affaires dégagé au Japon ne correspond qu'à 1% du chiffre d'affaires global d'ALSTOM, mais notre présence au Japon est essentielle dans la mesure où, en collaborant avec les maisons de commerce (les *Sôgô shôsha*) et les groupes industriels, nous cherchons à obtenir des contrats dans d'autres pays d'Asie. Ainsi, dans le cadre d'un consortium formé entre ALSTOM et SUMITOMO, nous avons remporté, le 4 février de cette année, un contrat avec l'entreprise d'état EGAT (Thaïlande) pour la construction d'une centrale à cycle combiné Nord de Bangkok.

Nous intervenons au Japon dans les trois domaines d'ALSTOM : production d'électricité, transmission d'électricité et transport ferroviaire. Pour ce qui est du secteur de l'énergie électrique, le 1er Ministre M. Abe va définir sa politique en matière de nucléaire civil en juillet prochain, et il a été confirmé que les centrales thermiques ainsi que le développement des infrastructures pour les énergies renouvelables seraient favorisés : c'est un secteur dans lequel ALSTOM est un des leaders mondiaux et où nous envisageons de nous développer en partenariat avec les entreprises japonaises. Concernant la transmission d'électricité, plus précisément les équipements de réseau, nous prévoyons d'étendre la gamme de produits que nous fabriquons dans nos usines de Kôbe. Nous travaillons par ailleurs de façon complémentaire et réciproque avec TOSHIBA pour développer les réseaux intelligents (smart grids) à échelle mondiale. Enfin, pour les équipements de transports, le Japon dispose d'un marché mature qui, à l'exception de certaines niches, était resté fermé aux entreprises étrangères. Mais de nouvelles perspectives dans ce secteur émergent. Ainsi, ALSTOM et THALES, deux entreprises françaises, ont été présélectionnées, sur la base d'un appel d'offres international par la compagnie ferroviaire JR EAST, pour la mise en place d'un système de contrôle automatique du trafic (CBTC) sur une portion de la ligne Jôban. Les résultats de la sélection finale devraient être communiqués dans le courant de l'année.

Le Japon est un pays où les clients sont d'une exigence extrême et les niveaux de qualités requis sont très élevés. Il est important pour un grand groupe de pouvoir se développer dans cet environnement.

M. Jean-César LAMMERT, Chargé de Mission, Cellule de Pilotage du Réseau, Zones Asie du Nord-Est, Amérique et Ibérique/Balkans, UBIFRANCE

UBIFRANCE possède 80 bureaux dans 70 pays à travers le monde, dont 2 au Japon, à Tôkyô et Ôsaka, avec une équipe biculturelle de 35 personnes.

Immédiatement après le grand séisme, nous avons été confrontés à un fort ralentissement de notre activité dû à l'annulation des principaux salons professionnels japonais et à la crainte des exportateurs français de revenir sur la zone. Dans le même temps, nos équipes étaient très sollicitées par plusieurs dizaines d'entreprises et d'institutions japonaises à la recherche d'équipements ou de technologies françaises dans le domaine du nucléaire et de la sécurité. C'est dans ce contexte d'urgence que nous avons décidé d'initier 3 opérations collectives en l'espace de 4 mois, les opérations « Initiative Japon ».

Initiative Japon 1 : Organisation à Tôkyô en avril 2011 d'une rencontre ciblée sur l'énergie nucléaire (appareils de mesure, dispositifs de protection, Ingénierie, systèmes de sécurité) avec la participation de 10 entreprises françaises. Il s'agissait de réagir très rapidement face à l'urgence des besoins locaux, un mois seulement après le séisme.

Initiative Japon 2 : Organisation à Paris en juin 2011 d'un séminaire à propos de l'état de la reconstruction et des opportunités d'affaires qui lui sont liées. 80 participants.

Initiative Japon 3 : Organisation à Tôkyô en juillet 2011, plus de 150 rendez-vous B2B à l'occasion du déplacement au Japon de 20 PME françaises.

Les résultats de ces trois opérations : des relations commerciales entre entreprises françaises et entreprises japonaises, la négociation de commandes. Au total, 75% de partenariats concrétisés sur les produits et équipements. D'autres négociations commerciales se poursuivent dans le secteur des technologies, des services et de l'ingénierie.

La prochaine opération de « Initiative Japon » se déroulera à Paris le 18 mars avec un séminaire sur le sujet de la décontamination à Fukushima. Puis en avril, une réunion à Paris sera tenue sur le secteur du nucléaire avec des entreprises françaises et une maison de commerce spécialisée. Enfin, en octobre à Tôkyô, nous prévoyons une réunion sur l'industrie nucléaire et les dispositifs de sécurité avec un groupe d'entreprises françaises en visite, et des entreprises japonaises.

Dr. Laurent HELEWA, Président, Société CLEANIS, Fabricant de dispositifs médicaux et d'hygiène à usage unique innovants.

Dans un premier temps j'ai hésité à participer à ce Forum, puis j'ai accepté de venir faire une intervention pour soutenir les entreprises qui souhaiteraient développer la vente de produits innovants au Japon.

CLEANIS est une « grosse TPE » de 10 employés, spécialisée dans la vente de produits d'hygiène brevetés à destination du secteur médical, pour les hôpitaux ainsi que pour les soins à domicile. Nous étions particulièrement fiers d'être la seule entreprise à réaliser la production et la vente de produits d'hygiène innovants, mais nous avons découvert qu'il existait des entreprises concurrentes au Japon lorsque nous nous y sommes implantés.

Nous réalisons un chiffre d'affaire de 4 millions d'euros par an, dont 80% à l'export. Récemment, nous avons établi une filiale aux Etats-Unis qui représentent 40% de nos exportations. Quant au Japon, après avoir finalement trouvé des distributeurs appropriés, j'ai commencé la vente de produits, mais je me suis retrouvé confronté à divers problèmes de communication que je n'avais pas anticipés. Je pensais après de nombreuses discussions avec notre distributeur que nous étions arrivés à une intercompréhension, mais il est apparu clairement après coup que ce n'était pas le cas à certains moments. En outre, nous avons rencontré également un problème que l'on pourrait qualifier de « fossé culturel ».

Cependant, en participant à l'opération «Initiative Japon 3 » organisée par UBIFRANCE, nous avons pu nous insérer dans un grand réseau de distribution. En prenant le temps de comprendre le marché japonais, et de faire en sorte de s'y adapter, on peut très certainement développer des opportunités d'affaires.

M. Jean-Jacques YARMOFF, Directeur du Programme Innovations Stratégiques Industrielles, OSEO.

OSEO possède dans tout le pays 37 bureaux compétents dans le soutien des PME et un total de 1700 employés. Nos activités principales sont : le prêt bancaire, les fonds garantie financière, et le soutien à l'innovation.

Prêt bancaire : nous accordons des prêts bancaires sans garantie de 20,000 à 150,000 euros pour les PME, ainsi que des prêts bancaires sans garantie jusqu'à 1,5 million d'euros (sur 7 ans) pour les entreprises en phase de finale de commercialisation. Pour les prêts les plus conséquents, nous collaborons avec des institutions financières privées.

Fonds de garantie : dans le cas d'une implantation au Japon, en plus des aides fournies par le gouvernement japonais, OSEO offre des fonds de garantie à hauteur de 50% des investissements des PME, jusqu'à un plafond de 1,5 million d'euros.

Soutien à l'innovation : En 2012, le gouvernement français a investi 750 millions d'euros par l'intermédiaire d'OSEO pour soutenir des projets indépendants, ou bien des projets collaboratifs avec des entreprises étrangères.

Depuis 2010, OSEO travaille en collaboration avec NEDO (New Energy and Industrial Technology Development Organization). OSEO soutien les entreprises françaises et NEDO les entreprises japonaises, tout en développant en cogestion des projets de Recherche et Développement.

M. Patrice MULOT, Président et **Mme Yejin MULOT**, Directrice export-import, MULOT SAS, matériel conchylicole.

MULOT SAS est une entreprise familiale basée sur La Tremblade sur la Région Marennes Oléron (importante région pour l'ostréiculture), spécialisée dans la production de matériel conchylicole (lavage, triage, empaquetage) et leader en France dans son domaine. Nous exportons dans 25 pays à travers le monde.

Après le séisme, nous avons envoyé 5 tonnes de matériel par voie aérienne pour soutenir les ostréiculteurs de la région de Sendai. Nous avons lancé une opération de financement pour le «PROJET FRANCE O KAESHI » en collaboration avec les responsables de PlaNet Finance, nos propres correspondants au Japon, ainsi qu'avec les tous les organismes liés. Ce « PROJET FRANCE O KAESHI » fait suite aux soutiens que nous avions reçus du Japon en 1970, lorsque les ostréiculteurs de la région Marennes Oléron avaient dû faire face à une crise avec la disparition des huîtres à cause d'une épidémie. Le projet actuel est soutenu par la Fondation de France.

À travers leurs contacts avec la France, les ostréiculteurs de la région de Sendai ont depuis lors exprimé leur intérêt pour l'introduction d'une consommation des huîtres « à la française », c'est-à-dire crues et présentées avec la coquille ; c'est pourquoi nous avons décidé de coopérer pour transmettre notre savoir faire autour des techniques d'ostréiculture françaises. En mars prochain, nous prévoyons de nous rendre au Japon pour sélectionner des partenaires, organiser la vente de matériel conchylicole, et étudier les possibilités d'introduction de nouvelles techniques de culture sur place.

Bien qu'il y ait une forte demande pour les huîtres crues de production française dans les bars à huîtres au Japon, les huîtres françaises ne sont pas importées actuellement en raison de la complexité des procédures administratives. Depuis l'Europe, seules les huîtres de production irlandaise sont importées. Nous espérons que cette barrière disparaîtra à l'avenir.

Questions / Réponses

Question : Existe-t-il des domaines pour lesquels le tremblement de terre a eu un effet stimulant en matière d'innovations techniques et de mobilisation de ressources humaines, en particulier au niveau international ? Je m'adresse principalement à MHI et à ALSTOM.
Réponse : (ALSTOM, M. MOUILLET) Pour le moment, ALSTOM n'a engagé aucune action concrète dans le processus de reconstruction de l'après séisme ; nous avons simplement participé à certaines opérations en prenant en compte les besoins énergétiques. Concernant les innovations et la mobilisation de ressources humaines, nous attendons de savoir quelles seront les mesures du gouvernement japonais pour nous engager à l'avenir.
Réponse : (MHI, M. HANASAWA) Il n'y a pas eu de créations d'emploi dans l'immédiat, mais MHI a mis a disposition des logements en sa possession pour les sinistrés. De même, nous avons pris des mesures pour faciliter l'engagement de nos employés qui souhaitaient se porter volontaires dans les zones sinistrées.
Réponse : (OSEO, M. YARMOFF) OSEO, dans une perspective de soutien à l'innovation, a assuré la mise en relation de plusieurs entreprises souhaitant s'associer dans des projets et domaines tels que la décontamination ou les nouvelles énergies. L'accident de la centrale nucléaire de Fukushima a contribué à stimuler l'innovation dans de nombreux pays en

sensibilisant à l'importance des énergies renouvelables et de la transition dans le domaine énergétique.

Question : La culture française est-elle difficile d'accès pour les japonais ?
Réponse : (MHI, M. HANASAWA) Je pense que les « repas » constituent un aspect important de la culture. Il me semble que nos deux pays se portent un intérêt réciproque pour ce qui est des « repas », de la cuisine. Par ailleurs, de nombreuses personnes parmi les japonais aiment l'Histoire, la littérature, le cinéma français.

S.E.M. Ichiro KOMATSU, Ambassadeur du Japon en France.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ce Forum. Je pense qu'il a été clairement établi tout au long du forum que le Japon accordait une grande importance aux entreprises étrangères et en particulier françaises pour les investissements qu'elles ont réalisés et la coopération pour la reconstruction dans laquelle celles-ci se sont engagées, pour que se poursuive une « reconstruction ouverte ».

La force des liens franco-japonais a été confirmée par les soutiens que nous avons reçu de la part des français et par leurs manifestations de solidarité suite au séisme ; et j'espère que le séisme sera l'occasion d'intensifier encore davantage les relations économiques franco-japonaises.

La lutte contre la catastrophe nucléaire va se poursuivre encore à l'avenir, et le Japon assurera sa responsabilité en partageant avec la communauté internationale son expérience de l'accident et les enseignements qu'il en tirera, afin de contribuer à l'amélioration de la sûreté nucléaire internationale. Ces événements ont eu de graves incidences sur notre réputation, mais en juillet dernier le nombre de touristes étrangers étant revenu à son niveau d'avant le séisme.

Le Japon cherche à saisir cette occasion d'assurer la « renaissance » de l'économie japonaise dans sa globalité, ne se limitant pas seulement à la reconstruction, mais en s'engageant pour la mise en place de dispositifs de protection contre les séismes, pour une transition vers une économie verte et pour la résolution du problème de vieillissement de la population. Dans ses démarches et pour l'obtention de résultats, le Japon souhaite s'associer à la communauté internationale, et devenir un modèle de développement dans le monde, un « top runner de la résolution des problèmes ». Pour cela également, nous devons accorder une grande importance à la poursuite d'une « reconstruction ouverte », en accueillant les investissements étrangers en faveur de la reconstruction ainsi que les visites touristiques au Japon.

J'espère qu'à la suite de ce forum, la coopération industrielle franco-japonaise se développera, pour conduire à la reprise de l'économie japonaise et la reconstruction des zones sinistrées.